

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 56 (1952)

Artikel: Rapport d'activité pour l'exercice 1951-1952
Autor: Rebetez, Ali
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684574>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport d'activité

POUR L'EXERCICE 1951-1952
PAR ALI REBETEZ, PRÉSIDENT CENTRAL

Mesdames, Messieurs,

La réunion annuelle de la Société jurassienne d'émulation est toujours un heureux événement qui réjouit bon nombre de nos membres désireux de se retrouver dans cette ambiance que nous n'hésiterons pas à qualifier de sympathique. La population qui reçoit, les organisateurs en particulier, saluent avec bonheur cette journée qui doit marquer dans les annales de la cité, grâce à la présence d'hôtes de choix.

C'est la seconde fois que notre association a l'honneur de siéger dans les murs de cette bourgade au cachet moyenâgeux qui dégage un charme si particulièrement romantique et prenant. Il est vrai que la plupart d'entre nous gardent vivace le souvenir des fêtes du Centenaire de l'Emulation, en 1947, alors que le dimanche 28 septembre, lors du passage de la joyeuse cohorte à St-Ursanne, une réception très chaleureuse lui était réservée par les autorités, les sociétés locales et toute la population de ce joyau de notre Jura.

En 1907, pour la première fois, la Société jurassienne d'émulation tenait ses assises en cette ville, sous la présidence autorisée de feu Adrien Kohler, avocat à Porrentruy. Ouverte par Lionel Radiguet, artiste et homme de lettres, mais d'une originalité marquante avant tout, cette première tentative fut une réussite complète. Nous souhaitons que l'assemblée de ce jour se déroule conformément aux désirs de ceux qui l'ont organisée avec compétence et un dévouement exemplaire. Si, contrairement à l'usage, ces débats sont ouverts par le président central, c'est uniquement pour vous réserver les souhaits de bienvenue de M. Joseph Migy, l'heureux maire de St-Ursanne, à l'ouverture de la séance littéraire et historique en la Collégiale ; comme vous, nous nous réjouissons d'apprécier les bonnes paroles du magistrat, mais surtout de l'historien et du poète.

Je ne résiste cependant pas au désir de vous exprimer nos sentiments de reconnaissance d'être venus en si grand nombre à cette manifestation que nous avons voulu placer sous le signe de la science, des lettres et des arts, sans pour autant négliger cette atmosphère de sympathique cordialité qui fait le charme de nos réunions.

Votre présence parmi nous, Mesdames, réjouit notre cœur, avive notre enthousiasme et ne laisse pas notre œil indifférent (puisque l'œil est, semble-t-il, l'élément primordial de l'expression des sentiments...)

A vous, MM. les délégués des sociétés correspondantes de France et de Suisse, à vous MM. les membres d'honneur, à vous MM. les représentants des autorités ecclésiastiques et civiles, nous disons une très cordiale bienvenue. En acceptant notre invitation, vous nous donnez déjà la preuve tangible de l'intérêt bienveillant qu'éveille en vous notre beau pays et la Société jurassienne d'émulation. Nous vous en exprimons notre gratitude sincère. Au cours du déjeuner, nous nous permettrons de relever les noms de nos hôtes d'honneur et des institutions qu'ils représentent.

Par anticipation, toutefois, vous nous permettrez de relever parmi nous la présence de M. le Dr Virgile Moine, directeur de l'Instruction publique et représentant du Conseil d'Etat bernois. En disant notre salut cordial de bienvenue à M. le Conseiller d'Etat Moine, nous tenons à lui exprimer nos sentiments de vive gratitude pour le bel esprit de compréhension qui a marqué son avènement à la Direction de l'éducation du canton de Berne.

MM. les représentants de la presse, laissez-nous vous dire combien nous apprécions votre présence ici, car nous savons fort bien quelle influence vous pouvez avoir dans la formation des opinions et des réputations. Vous accueillez toujours très aimablement les communiqués que nous nous permettons de vous adresser et nous savons qu'en toutes circonstances, nous pouvons compter sur votre aimable compréhension. C'est gentil à vous. Merci.

Hommage aux disparus

Ce préambule ne nous autorise pas à passer sous silence les noms de ceux qui, naguère, étaient d'excellents Jurassiens, fidèles collaborateurs, sincèrement attachés à notre société. Rendons un dernier hommage de reconnaissance à ceux que la mort nous a ravis en rappelant la mémoire de :

MM. Théodore Möckli et Arthur Botteron, à La Neuveville ;
Emile Juillard et Albert Monnat, à Porrentruy ;

Louis Chopard et Albert Petermann, à Berne ;
Oscar Vuilleumier et Louis Bueche, à Saint-Imier ;
Emile Villeneuve à Bévillard ;
Dr A. Monnard, La Molta s/les Ponts ;
Dr J.-B. Bourquin, à Genève.

L'assemblée générale

En ouvrant l'assemblée générale de Bienne, le 22 septembre 1951, nous avons cité la parole d'un philosophe qui répète volontiers : « Pour vivre en paix, n'attachez pas à vos travaux plus d'importance que le monde ne leur en donne... »

Nous nous rendons à l'évidence et force nous est de reconnaître que l'activité de notre société, si intense soit-elle, ne déborde pas d'un cadre modeste comparativement à l'importance et à la variété des événements qui, jour après jour, viennent frapper notre imagination. Cellule bien petite, c'est vrai, mais suffisante pour atteindre le but que nous nous proposons : améliorer la situation intellectuelle de la patrie, favoriser la culture des sciences, des lettres et des arts, en un mot faire l'impossible pour maintenir le feu sacré, tout en assurant une vigilance de tous les instants sur notre patrimoine et en maintenant vivace le culte de la langue française.

Nous ne saurions évoquer le souvenir de l'assemblée générale de Bienne sans redire nos félicitations à ceux qui en assumèrent l'organisation avec autant de dévouement que de savoir-faire.

Que Mademoiselle Marguerite Röllier, présidente, et ses aimables collaborateurs veuillent bien accepter, encore une fois, l'hommage de notre gratitude.

Les Actes

Le volume annuel vous a été adressé dans le courant du mois de juillet ; ainsi, nous continuons à tenir nos promesses et sous l'angle « temps », nous nous efforcerons de faire encore mieux cette année. Si, abandonnant pour quelques instants vos innombrables occupations — cette expression n'est-elle pas monnaie courante ? — pour parcourir cet ouvrage, vous vous rendrez compte qu'il est le digne successeur des quatre-vingt-dix maillons qui constituent la chaîne d'or de la vie intellectuelle du Jura. Nous remercions MM. les rédacteurs et correspondants de presse qui ont bien voulu consacrer quelques lignes à cette publication et soyez certains que nous sommes sensibles aux marques de sympathie qu'on veut bien témoigner à l'Emulation jurassienne, à son activité, à ses publications.

C'est à vous, MM. les auteurs de travaux, à vous rédacteurs des chroniques et poètes, que revient le mérite de cette excellente besogne. Nous remercions l'Imprimerie Ch. Gassmann, à Bienne, qui a mis tout en œuvre pour nous donner satisfaction.

Publications

Notre comité s'est penché avec bienveillance sur les œuvres de quelques-uns de nos compatriotes et grâce à l'appui très compréhensif de Pro Jura et de l'Association pour la défense des intérêts du Jura, nous avons pu faciliter la publication de travaux dus à la plume de Jurassiens.

Nous citons :

- L'ouvrage de choix et fort bien documenté de M. Charles Simon, pasteur à Sonceboz « Le Jura protestant de la Réforme à nos jours » ;
- une histoire de l'ancien évêché de Bâle, en langue allemande, de M. C. A. Müller, à Bâle, membre de notre société ;
- « Les incroyables » ou les sursauts de l'honneur, de notre romancier Lucien Marsaux ;
- « Rumeurs », plaquette de sonnets d'Henri Devain, instituteur à La Ferrière.

Par ailleurs, notre bibliothèque centrale s'est enrichie de quelques ouvrages, soit par suite de souscriptions, soit par dons des auteurs.

Répondant au vœu que nous exprimait le Conseil de direction de la Fondation C. F. Ramuz, à Lausanne, par le truchement de M. Pierre-Olivier Walzer, professeur à Porrentruy, représentant l'autorité cantonale bernoise, nous avons adressé à tous nos membres, en même temps que le volume des « Actes », un prospectus, une circulaire, un bulletin de versement. Si nous avons la certitude que 5 % des destinataires ont compris le sens de l'appel et qu'ils ont adhéré à la nouvelle institution, le but serait atteint et nous en serions ravis. Vous nous autoriserez bien à recommander spécialement la Fondation Ramuz, couverts que nous sommes par le désir de sauvegarder la culture latine et d'encourager les auteurs de langue française.

Nous félicitons les auteurs, les compositeurs et les artistes jurassiens qui s'illustrent par des travaux de choix et qui, du même coup, honorent le pays en le faisant mieux connaître et mieux apprécier. C'est avec satisfaction que nous avons enregistré l'heureuse décision de la Commission des lettres bernoises,

au sein de laquelle siège M. le Dr Serge Berlincourt, professeur à l'Ecole normale de Porrentruy. Cette instance a attribué des prix à quatre de nos compatriotes : Lucien Marsaux, Mme Luthi-Boillod, Robert Simon et Henri Devain. Aux félicitations que nous adressons aux heureux bénéficiaires, nous joignons nos compliments à M. Robert Simon, maître secondaire à Malleray, titulaire de la très flatteuse distinction du Prix Edgar Poë, à Paris, réservé aux poètes étrangers d'expression française.

D'autre part, nous avons souscrit récemment à un ouvrage intitulé : « L'Alsace et la Suisse à travers les siècles », que publiera en décembre prochain la Société savante d'Alsace et des régions de l'Est. Ce livre de choix renfermera, en particulier, une étude fort remarquée des éditeurs « Les vues des Cardinaux de Rohan, princes-évêques de Strasbourg, sur l'Evêché de Bâle », due à la plume toujours alerte et savante de M. le Dr Alfred Ribeaud, notre très dévoué vice-président.

En 1947, lors de l'inoubliable manifestation du Centenaire, nous avons lancé un appel en faveur de la création d'une centrale d'ouvrages ayant trait au Jura ou écrits par des Jurassiens, dans le cadre de la bibliothèque de l'Emulation, à Porrentruy. L'idée de cette bibliothèque jurassienne a pris corps ; nous souhaitons que les premiers donateurs soient imités. D'avance, merci. Sans vouloir accorder une prédilection marquée au système centralisateur, nous pensons utile de rappeler que la voie normale pour l'obtention de subventions d'auteurs est d'adresser les demandes à notre comité qui, après examen des manuscrits, fait des propositions aux deux grandes associations sœurs. Nous disons bien : remise du manuscrit et du budget de publication, ce qui permettra de gagner du temps, tout en maintenant une cohésion utile et nécessaire entre nos trois organes.

Le comité d'organisation du prochain Congrès de la Société pédagogique jurassienne n'a pas fait appel en vain à notre collaboration pour la publication de son rapport ; geste d'ailleurs absolument conforme à l'article 2 de nos statuts centraux.

Bulletin de l'Emulation

L'année dernière, M. Otto Poupon, instituteur, vice-président de la section de Bienne de l'Emulation, faisait au Comité central la proposition de créer un « Bulletin » susceptible de provoquer un regain d'activité au sein de nos sections. L'auteur de la proposition n'entendait nullement remplacer nos « Actes » qui doivent rester le monument de l'Emulation, mais il pensait qu'en dehors de cette publication, il y avait place et matière pour un petit organe à faire paraître quatre à six fois par année.

Mise à l'étude au sein des sections, la proposition de M. Poupon ne fut pas retenue dans la plupart des cas. Après avoir longuement examiné l'ensemble du problème et surtout sa réalisation pratique, le Comité central décidait à l'unanimité — séance du 21 juin 1952, à Delémont — de renoncer à la publication d'un bulletin pour l'ensemble de la Société jurassienne d'émulation ; en revanche, il recommandait aux sections très étendues géographiquement, d'envisager l'institution de ce moyen de liaison au lancement duquel la caisse centrale pourrait participer dans une certaine mesure.

Le Prix littéraire jurassien

Pour la première fois en 1951, à l'issue d'un concours sur les conditions duquel nous nous dispenserons de revenir, nous avons attribué un prix de mille francs à Lucien Marsaux pour son roman « Le chant du cygne noir » et l'ensemble de son œuvre. Le fait de couronner une œuvre littéraire imprimée et confiée à la librairie ne nous autorise pas à jeter par dessus bord le Prix jurassien tel que le préconisait son promoteur M. P.-O. Bessire, prix destiné avant tout à encourager les jeunes à s'essayer dans l'art des lettres.

Nous pensons que ce « Prix des jeunes » a sa raison d'être et c'est du résultat d'un récent concours selon cette formule que vous entretiendra, dans quelques instants, M. le Dr Alfred Ribeaud, avocat, président de la Commission littéraire.

Nous remercions M. Ribeaud et ses collaborateurs du jury de l'intérêt soutenu qu'ils portent aux travaux de nos jeunes. Que les écrits soumis à leur appréciation ne soient pas de premier choix, nous le concevons, mais si notre modeste compétition pouvait servir d'encouragement aux plus doués, le but serait atteint. Désirer que nos jeunes étudiants comprennent le sens de nos encouragements, c'est fort bien, mais souhaiter que la valeur des travaux présentés soit améliorée, c'est encore mieux.

L'Armorial du Jura

Plusieurs d'entre vous estiment peut-être que l'Armorial et Livre d'or des familles jurassiennes tient l'affiche depuis suffisamment de temps. Nous n'aurons nulle peine à les convaincre qu'il s'agit d'un travail de longue haleine. Sans bruit et avec un enthousiasme de bénédictins, nos aimables spécialistes continuent leur prospection et nous croyons pouvoir affirmer que leurs découvertes compenseront largement notre attente. M. le

Dr André Rais, archiviste à Delémont, président de la Commission, aidé spécialement de M. le Dr Olivier Clottu, médecin à St-Blaise, continuent à dépouiller scrupuleusement les archives de nos bourgesses et de nos communes en vue de compléter leur documentation. Pour faire le point, nous citerons ici une phrase contenue dans la récente communication que nous faisait M. André Rais : « Ainsi l'Armorial du Jura prend corps chaque jour et nous serons bientôt à l'avant-dernier stade, à savoir celui de sa rédaction. » Cette nouvelle nous réjouit ; nous félicitons et nous remercions M. Rais et ses collaborateurs.

L'enquête sur le folklore jurassien

Grâce à la ténacité, au dynamisme et au dévouement de M. le Dr Marius Fallet, publiciste à La Chaux-de-Fonds, l'enquête sur le folklore jurassien se poursuit avec fruit et ce grâce à un plan de travail qui nous vaudra incessamment une cueillette abondante et variée.

Il nous est agréable de rappeler qu'en 1951, la revue « Folklore suisse », bulletin trimestriel de la Société suisse des Traditions populaires, a bien voulu consacrer entièrement le fascicule N° 2 de sa publication au Jura bernois. Nous y trouvons : « Pèlerinages d'autrefois et d'aujourd'hui » dû à la plume vigoureuse de M. Aimé Surdez, instituteur à Courtemaîche ; « Les ronds-cœurs, friandises du Clos du Doubs », par M. André Rais, archiviste à Delémont ; « Vieux langage et traditions du Jura », par M. Joseph Beuret-Frantz, à Berne ; « Le compliment du bouquet » et « Le cortège charivarique du Mardi-gras », par M. Jules Surdez, folkloriste de talent, à Berne ; « L'appensionnement », par M. Marius Fallet, à La Chaux-de-Fonds. Nos sentiments d'admiration et de profonde reconnaissance sont acquis à M. le Dr Fallet et aux membres de sa Commission. Voici le rapport que nous adressait récemment le président de la Commission d'enquête :

« L'organisation de la commission n'est pas encore achevée. Son président s'est efforcé de gagner des personnalités et des groupements à la cause du folklore et de créer un réseau de collaborateurs à la fois avertis et dévoués.

Le Dr Pierre Bourquin, médecin à Porrentruy, a bien voulu assumer la présidence de la Commission du folklore médical et le Dr Jean Haldimann, à St-Imier, a accepté d'en faire partie.

Dès l'assemblée générale de Bienne, le soussigné est entré en rapport avec M. Laurent Boillat, de Tramelan, spécialiste de l'art populaire. M. Boillat a constitué une équipe et présenté un

programme d'action, que le soussigné a soumis au comité central, dont la décision ne tardera certainement pas.

Dans mon précédent rapport, j'ai annoncé que M. René Lutz, instituteur et directeur d'un chœur à Tavannes, avait accepté la présidence de la Commission du folklore musical, qui s'occupera, en particulier, de la cueillette et de l'enregistrement de chansons populaires.

Le soussigné a pris contact avec M. le professeur Jean Gabus, directeur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel, une institution de recherches et d'enseignement scientifique, qui s'occupe aussi de folklore musical et d'enregistrement de musique populaire. Une séance à Neuchâtel, à laquelle assistèrent le professeur Gabus, le Dr Geering, professeur de musicologie à l'Université de Neuchâtel et homme de confiance de la Société suisse des Traditions populaires en ce qui concerne les enregistrements musicaux, M. Estreicher, privat-docent de musicologie à l'Université de Neuchâtel et collaborateur du Musée d'ethnographie de la dite ville, le soussigné enfin, a établi un programme d'action et les bases d'une collaboration riche de promesses.

Pour le Jura, il s'agit essentiellement d'enregistrer et de publier des chansons patoises, c'est pourquoi M. René Lutz a demandé lui-même d'appeler à la présidence de la sous-commission un parfait patoisant, M. Jules Surdez, qui a bien voulu accepter cette charge.

La commission restreinte du folklore musical se compose désormais de MM. Jules Surdez, président, du professeur Geering et René Lutz ; elle se complètera par cooptation. Il est prévu une première campagne d'enregistrement, sous la direction de MM. Geering et Estreicher, campagne à laquelle participeront des maîtres de musique et directeurs de chant jurassiens.

Le « Folklore suisse », organe de la Société suisse des Traditions populaires, continue à publier des études folkloriques jurassiennes, la presse jurassienne de même.

M. Lucien Lièvre a soulevé la question du théâtre régional jurassien, sujet évocateur et problème éminemment folklorique, qui intéresse la Commission littéraire de l'Emulation autant que la Commission du folklore. Le problème ne pourrait et ne devrait-il pas faire le sujet d'un prix littéraire ? »

Le président de la Commission d'enquête du folklore jurassien.

sig. *Marius Fallet.*

Les conférences et les spectacles

Un bref coup d'œil jeté aux rapports d'activité de nos sections, relations qui paraissent dans le volume des « Actes »,

permet d'apprécier le travail utile et fécond de l'Emulation jurassienne dans les domaines les plus variés. Pour l'année dernière, nous comptons plus de soixante-dix conférences, auditions et manifestations diverses à l'actif de nos sections. Cette constatation fort réjouissante ne nous empêchera pas de rappeler à nos collaborateurs qu'un des buts essentiels de l'Emulation jurassienne est bel et bien l'instruction de nos membres et de nos populations. Nos foyers de travail doivent faire l'impossible pour éveiller l'intérêt de nos membres, pour enthousiasmer ceux qui, demain, auront à prendre les leviers de commande.

Le service central des conférences sera maintenu. L'appel que nous adresserons incessamment aux personnes susceptibles de présenter des travaux et des causeries sera certainement accueilli avec beaucoup de compréhension et de bienveillance. Alors, MM. les présidents des sections et chers collègues, faites un usage aussi large que possible des ressources du pays, ce qui ne vous empêchera nullement de saisir certaines occasions particulièrement favorables de conférenciers étrangers. Nous ne vous engageons nullement dans la voie du protectionnisme ou de l'isolationnisme, mais nous restons sur le terrain de l'émulation dans le sens le plus large du terme.

Mesdames, Messieurs et chers Emulateurs, il vous appartient aussi d'encourager les organisateurs de manifestations dans le cadre de votre section. Vous acceptez de bonne grâce le volume des « Actes » en échange d'une cotisation ; c'est conforme à nos statuts, mais dans l'esprit de ce règlement il y a plus ; c'est précisément ce que nous attendons pour vous d'abord, pour le Jura ensuite.

Vous aviez souri l'année dernière lorsque nous faisons appel à vos sentiments d'enthousiasme, en vous signalant que l'optimisme, c'est le fait pour un homme de quatre-vingt-dix ans, de commander un costume avec deux paires de pantalons !... Nous n'avons pas changé d'avis, soucieux que nous sommes de maintenir vivace la flamme qu'ont allumée avec tant de ferveur les pionniers de 1847.

Sociétés correspondantes

Le contact très étroit que nous maintenons avec les deux grandes associations jurassiennes « Pro Jura » et l'Association pour la défense des intérêts du Jura s'est encore accentué dernièrement par un échange de membres au sein de nos comités respectifs. Ainsi, dès ce jour, M. le Dr Chausse, président de « Pro Jura » et M. Reusser, président de l'A. D. I. J. assisteront

régulièrement aux séances de notre Comité central, alors que le président de l'Emulation pourra prendre part aux délibérations des comités des associations sœurs. Interpénétration ! direz-vous. Nous répondrons simplement qu'il s'agit d'une collaboration plus étroite et plus intense en vue d'un développement harmonieux du Jura dans tous les domaines qui nous tiennent à cœur. Par ailleurs, nous ne cessons d'entretenir d'excellentes relations avec les sociétés correspondantes de Suisse et de l'étranger, soit par une participation directe à leurs travaux et à leurs assemblées, soit par l'échange de publications.

MM. les délégués des sociétés amies, votre présence parmi nous aujourd'hui rehausse l'éclat de notre assemblée ; elle est le gage de l'intérêt bienveillant que vous portez à notre activité et à notre pays. Vous êtes des ambassadeurs aimables dont les lettres de créance constituent le plus beau fleuron de notre association. Veuillez, je vous prie, transmettre nos messages d'affection et de reconnaissance aux groupements que vous représentez.

Deuxième centenaire de l'Académie de Besançon

Les 7 et 8 juin 1952, le Comité central de l'Emulation jurassienne était convié aux fêtes du deuxième centenaire de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Le président et le vice-président bénéficièrent de l'insigne honneur de participer à cette manifestation présidée de façon particulièrement solennelle par M. le professeur Cousin. D'éminentes personnalités du monde littéraire, des sciences, des arts, de la politique, notamment MM. Pasteur-Vallery-Radot, de l'Académie française et Lucien Febyre, membre de l'Institut, donnèrent à cette séance solennelle un cachet de la plus haute intellectualité.

Au cours du banquet officiel, M. le Dr Alfred Ribeaud se fit le porte-parole délicat et avisé de la Société jurassienne d'émulation. Voici le texte de l'adresse remise à cette occasion à l'institution jubilaire, document imprimé spécialement sur parchemin et muni du sceau et des couleurs de notre société.

SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

Délibération du 29 avril 1952, à l'hôtel de ville de Porrentruy

Le bureau du comité central de la Société jurassienne d'émulation, réuni à Porrentruy, siège de l'association, prend connaissance de l'invitation — reçue par le professeur Rebetez, son

président, — à la commémoration du deuxième centenaire de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, les 7 et 8 juin 1952.

LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

fondée en 1847, qui compte actuellement seize sections en Suisse et a pour but de développer l'étude des lettres, des sciences et des arts, de défendre la langue française et la culture latine.

Considérant que, depuis 1889, elle a l'honneur d'être l'une des sociétés correspondantes de

l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon

Que sa participation au bicentenaire de cette institution est de nature à resserrer, sur le plan intellectuel, les liens unissant le Jura suisse à la France et, tout spécialement, à la Franche-Comté ;

Que ces solennités sont une exceptionnelle et très heureuse occasion de manifester notre dévouement à un même idéal et de raviver les souvenirs de l'histoire qui, durant des siècles, fut commune à l'Archevêché de Besançon et à l'Ajoie,

Décide d'adresser à l'Académie ses vifs remerciements pour l'invitation qu'elle a bien voulu lui envoyer, et de déléguer aux fêtes des 7 et 8 juin son président et son vice-président, Messieurs Ali Rebetz et Alfred Ribeaud ;

Les charge d'exprimer à l'Académie de Besançon son admiration devant l'œuvre accomplie, ses vœux pour une haute, noble et indispensable mission future, et l'assurance de son attachement, dans l'amour de la langue française.

Fait à Porrentruy, le 29 avril 1952.

Le secrétaire :	Le président central :	Le vice-président :
<i>F. Schaller</i>	<i>A. Rebetz</i>	<i>A. Ribeaud</i>

Université de Berne

On se souviendra qu'au cours de l'assemblée générale tenue à Bienne, le 22 septembre 1951, M. Roland Béguelin, vice-président de la section de Tramelan, avait soulevé le problème posé aux Jurassiens par les études universitaires. L'interpellateur constatait, en particulier, que les étudiants jurassiens, tenus dans certains cas de suivre les cours de l'Université de Berne,

ne trouvent pas dans cette haute école l'atmosphère latine indispensable à leur formation intellectuelle. La proposition d'instituer une commission d'étude chargée d'examiner cet important problème, en vue spécialement de faire admettre par l'autorité cantonale le principe d'équivalence, pour les Juras-siens, des diplômes délivrés par d'autres universités, fut réalisée partiellement par le Bureau du Comité central.

Nous nous abstiendrons de relever ici certains malentendus qui donnèrent lieu à d'inutiles échanges de correspondance entre l'auteur de la proposition et le président central. Nous avons d'emblée admis le principe d'examiner le problème sous son angle le plus large car les juristes jurassiens sont intéressés au premier chef à cette question, aussi bien que les maîtres de l'enseignement secondaire et les professeurs de gymnase.

Au cours d'une réunion tenue à Delémont, le 1er mars 1952, le nouvel organisme s'arrêta aux conclusions suivantes :

- a) La commission de ce jour a un caractère provisoire ; sa constitution définitive — vu l'importance de la question — devra faire l'objet d'une décision de l'assemblée générale de 1952.
- b) Le Bureau du Comité central de l'Emulation est chargé, néanmoins, pour gagner du temps, de recueillir toute la documentation possible en s'adressant aux associations directement intéressées : juristes, maîtres secondaires, écoles supérieures du Jura. Une fois l'enquête terminée, la commission procédera à l'étude des dossiers et fera des propositions.
- c) Dans les demandes d'enquête, il sera fait abstraction de questionnaires complets susceptibles d'influencer les réponses. Les associations touchées par la circulaire seront invitées à examiner le problème en assemblée générale ; on les priera, en outre, de désigner des rapporteurs et, au besoin de reprendre les thèses retenues précédemment, mais qui n'ont pas fait l'objet de réponse de l'autorité compétente.
- d) Le Bureau de l'Emulation priera M. le Directeur de l'Instruction publique de bien vouloir communiquer les rapports antérieurs auxquels aucune suite n'a été donnée.

Les personnes dont les noms suivent ont été priées d'assister à la réunion du 1er mars 1952.

MM. Dr Henri Liechti, professeur à l'Ecole normale de Porren-truy, inspecteur de l'enseignement secondaire,
Dr René Baumgartner, professeur à l'Ecole normale de Delémont, président de la Commission jurassienne du Di-plôme secondaire,
M^e Jean-Pierre Châtelain, avocat et député, à Delémont.

Me Henri Béguelin, avocat et président du Tribunal, à Courtelary,

Me Jean-Louis Favre, avocat, à St-Imier,

Me Maurice Brahier, avocat et notaire, député, à Moutier,

Me André Cattin, avocat et notaire, à Saignelégier,

Dr Edmond Guéniat, directeur de l'Ecole normale des instituteurs, à Porrentruy,

Dr Pierre-Olivier Walzer, professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy et privat-docent à l'Université de Berne,

Philippe Monnier, directeur de l'Ecole secondaire de Tramelan,

Dr Marcel Joray, directeur de l'Ecole secondaire des filles, à Bienne.

Nous vous demandons de bien vouloir confirmer ces propositions afin que la commission puisse se mettre résolument au travail.

Comité de Moutier

Loin de nous l'idée de reprendre par le menu le problème du Comité de Moutier ou de faire ici son procès. Nous nous contenterons simplement de vous donner connaissance de la décision prise au cours d'une réunion extraordinaire du Comité central, tenue à Delémont, le 6 septembre 1952.

Il est bon de préciser que les organes responsables du C. M. nous ont demandé par circulaire de bien vouloir donner une réponse de principe jusqu'au 30 septembre, sur l'attitude que prendra notre association, une réunion des mandants étant prévue pour le courant du mois d'octobre.

Le Comité central de la Société jurassienne d'émulation, après examen et discussion de la situation créée par la participation de trois de ses délégués au Comité de Moutier, décide :

- 1) de retirer ses mandants de cet organisme ; cette décision aura effet dès la prochaine réunion des mandants du C. M. ;
- 2) de collaborer à un nouvel organisme jurassien comprenant, notamment, des représentants des quatre partis politiques et des délégués des trois grandes associations jurassiennes.

Il est peut-être utile de préciser que cette décision est parfaitement conforme à l'article 4 de nos statuts qui est conçu en ces termes :

« Elle s'abstient de toute discussion d'ordre politique ou confessionnel, aussi bien dans ses réunions que dans ses publications. »

En ajoutant que nous sommes disposés à collaborer au sein

d'un nouvel organisme dont les discussions seront placées sur un plan supérieur à la politique pure, nous donnons à chacun l'assurance que notre société ne se désintéresse nullement des problèmes généraux et en particulier d'ordre culturel posés dans le cahier des revendications jurassiennes.

600^e anniversaire de l'entrée de Berne dans la Confédération suisse

En 1953, le canton de Berne commémorera le 600^e anniversaire de son entrée dans la Confédération suisse. D'importantes manifestations officielles et populaires sont prévues pour marquer dignement cet anniversaire. Au sein du comité d'organisation que préside M. le Conseiller d'Etat Seematter, deux places ont été réservées à la Société jurassienne d'émulation et nous remercions le gouvernement, M. le Directeur de l'Instruction publique, en particulier, d'avoir bien voulu associer notre groupement à cette grande fête bernoise. MM. A. Rebetez, président central et H. Ruedin, président de la section de Berne ont été appelés à se joindre aux organisateurs. Nous savons, d'autre part, que les deux autres associations jurassiennes seront aussi représentées au sein du comité précité, alors que trois historiens de chez nous, MM. Paul-Otto Bessire, Dr Pierre Rebetez et Roger Ballmer, professeurs, ont été chargés de la rédaction d'ouvrages en langue française destinés aux élèves de nos écoles du Jura. M. le Dr André Rais, archiviste à Delémont a été prié, en outre, de faire des propositions quant à la participation du Jura au cortège officiel.

Manifestations diverses

Nous exprimons nos sentiments de gratitude aux autorités et aux institutions jurassiennes qui veulent bien convier l'Emulation à certaines manifestations de choix et nous ne résistons pas au désir de rappeler ici la fête charmante et réussie en tous points qui devait marquer — le 24 mai 1952 — l'inauguration de la magnifique Salle des chevaliers du château de Domont.

Nul n'ignore que le château de Domont — situé à deux kilomètres au Nord-Ouest de Delémont — est une gentilhommière (pavillon de chasse) construite par Max de Vorbourg, vers la fin du XVI^{me} siècle.

En mai 1949, M. le Dr André Rais, archiviste, réussissait à grouper quelques personnes s'intéressant à l'histoire du pays et à ses monuments et mettait sur pied la Société des amis du château de Domont, au sein de laquelle la Commune bourgeoise

de Delémont — propriétaire de l'édifice — comptait plusieurs représentants. Il fut décidé de procéder par étape et de commencer par rénover la Salle des chevaliers. Aujourd'hui, la rénovation est terminée ; elle fait honneur aux artistes, aux spécialistes et aux artisans qui ont travaillé à cette restauration. Nous rendons hommage à la Bourgeoisie de Delémont et à l'équipe dévouée qui, sous l'impulsion de M. André Rais, ont su redonner à ce monument historique beaucoup de sa splendeur passée. Cette première étape fait bien augurer de l'avenir et en disant nos encouragements aux Amis du château de Domont, nous souhaitons que cette belle réalisation serve d'exemple dans d'autres régions de l'ancien Evêché de Bâle.

Nos finances

Après avoir cultivé la fleur de l'optimisme pendant de très longues années, nous constatons avec joie que nos doléances ont été entendues. En effet, le 13 mars 1952 — nous pensons que le chiffre 13 n'y est pour rien — nous recevions l'aimable communication de M. le Directeur de l'Instruction publique nous annonçant l'octroi d'une subvention cantonale de Fr. 10.000,—. L'extrait du procès-verbal du Conseil-exécutif — séance du 7 mars 1952 — est conçu comme suit :

- Sur proposition de la délégation gouvernementale pour les questions jurassiennes, il est alloué à la Société jurassienne d'émulation, dès 1952, une subvention annuelle de Fr. 10.000,—. La dépense est imputable sur un nouveau compte 2000 941 417 à ouvrir dans le budget de l'Etat —
A la Direction de l'Instruction publique. Le chancelier. —

Nous avons dit bien souvent que « l'argent ne fait pas le bonheur ». C'est peut-être vrai, mais vous reconnaîtrez avec nous que ce rayon de soleil est le bienvenu pour nous donner un peu d'aisance, pour réchauffer notre enthousiasme et pour maintenir vivace la flamme qu'un souffle assez faible entretenait jusqu'à ce jour.

Nous remercions sincèrement l'autorité cantonale d'avoir bien voulu faire droit à cette revendication qui nous a toujours paru légitime. Mais nos sentiments de profonde gratitude s'en vont surtout à M. le Dr Virgile Moine, directeur de l'Instruction publique, qui connaît parfaitement notre organisation et qui sait mieux que quiconque le rôle éminemment bienfaisant que joue notre société dans le développement culturel du Jura. M. le Conseiller d'Etat et cher compatriote, nous savons que vous avez été le principal artisan de cette heureuse décision ; ce geste

d'aimable compréhension porte bien l'empreinte de cette ténacité qui vous anime chaque fois que vous défendez les droits légitimes du Jura. Au cas particulier, vous avez, avec votre collègue M. le Conseiller d'Etat Georges Mœckli, fait l'impossible pour nous donner satisfaction. A tous deux, nous exprimons notre reconnaissance bien sincère.

Nous savons qu'en toutes circonstances, nous pourrions encore compter sur votre compréhension, en particulier lorsque vous aborderez le chapitre des sous-commissions jurassiennes des lettres, des sciences, des arts, des monuments historiques et autres.

Divers

Lorsque nous vous aurons signalé que la commémoration du passage de la Société géologique de France à Porrentruy, en juillet 1951, est assurée par une plaque apposée au mur de l'Ecole normale et que le Troisième Congrès de la langue française qui s'est tenu à Québec du 18 au 24 juin 1952 a pris officiellement connaissance d'un message de notre société dans lequel nous affirmons notre volonté de sauvegarder la langue française et nos traditions latines, nous pourrions mettre un terme à ce rapport.

Les indications et les considérations qu'il contient sont-elles de nature à vous assurer que notre association suit une marche prospère et que son Comité central s'efforce de maintenir l'enthousiasme si nécessaire au développement du Jura ? Nous le souhaitons mais nous sommes prêts à accueillir les vœux et propositions que vous auriez l'amabilité de formuler.

La haute conjoncture économique n'est-elle pas susceptible de nous plonger dans une douce euphorie ? Les réactions de l'esprit ne sont-elles pas inversement proportionnelles à un certain bien-être qui amenuise notre sensibilité, pris que nous sommes dans le tourbillon de la vitesse et de la satisfaction immédiate ?

Nous avons le devoir impérieux non seulement de maintenir vivace la flamme de 1847, mais d'en assurer une large diffusion dans toutes les cellules où vibre l'âme jurassienne.

Aidez-nous, Mesdames et Messieurs, à revaloriser les choses de l'esprit. Votre précieux concours, vos encouragements joints à l'enthousiasme qui nous anime nous permettront de faire mieux et toujours plus pour le développement culturel de notre beau Jura.

A. REBETEZ,
président central.